

## COMMUNIQUE DE PRESSE

18 janvier 2011

### Lancement des travaux à Saint-Denis de la nouvelle ligne de tramway T8 (de Saint-Denis Porte de Paris à Epinay et Villetaneuse)

Dans le cadre du nouveau projet de tramway T8, les travaux préparatoires viennent de démarrer à Saint-Denis. Ce tramway desservira dès 2014 les communes de Saint-Denis, Epinay-sur-Seine et Villetaneuse et notamment l'université de Paris XIII Villetaneuse. Il s'accompagnera en outre d'une requalification urbaine des principaux axes.

#### Tram'Y : un projet au service du territoire

Dénommé Tram'Y, le projet de tramway T8 est destiné à faciliter les déplacements dans le nord de la Seine-Saint-Denis et à améliorer le maillage des transports en commun à l'intérieur du département.

Ce projet est financé dans le cadre du CPER Etat-Région par la Région Ile-de-France à hauteur de 78 %, par l'Etat à 2 %, le département de la Seine-Saint-Denis à 18 %, Plaine commune à 0,74 % et la RATP (sous forme de prêt consenti par la Région-Ile-de-France à 0,12 %).

Constitué d'un tronçon commun entre Saint-Denis Porte de Paris et le quartier Delaunay Belleville à Saint-Denis, le tracé se divise ensuite en deux branches, l'une vers l'ouest en direction d'Epinay Orgemont, l'autre vers le nord en direction de Villetaneuse-Université. Sa mise en service est prévue en 2014.



## **Tram'Y : un projet multi-partenarial**

5 partenaires financent la construction du « Tram Y », dont le montant est de 244 millions d'euros HT. Ce montant ne comprend pas l'achat par la RATP du matériel roulant (rames du tramway) estimé à 43 millions d'euros et financé par le STIF suite à l'accord RATP/STIF sur le financement par crédit-bail des rames du tramway.

### **Plan de financement de l'opération :**

- ✚ Région Ile- de-France, 190,305 M€ soit 78 %
- ✚ Etat, 5,301M€ soit 2,17 %
- ✚ Département de la Seine-Saint-Denis, 46,293 M€ soit 18,97 %
- ✚ RATP (sous forme de prêt de la région), 0,301 M€ soit 0,12 %
- ✚ Plaine commune, 1,800 M€ soit 0,74 %

Le STIF, autorité organisatrice des transports en Île-de-France, assure le suivi de l'opération et sa mise en œuvre. Il assure la coordination, le suivi des délais et des coûts de l'opération.

Il s'agit d'une opération « décroisée » pour laquelle la Région prend en charge la part de financement de l'Etat. En contrepartie, l'Etat prend en charge la part de financement de la Région sur le projet de la ligne 12 du métro.

La maîtrise d'ouvrage du projet est partagée entre la RATP, le STIF, le Conseil Général de la Seine Saint-Denis, Plaine Commune et l'EPA Plaine de France.

La RATP est responsable du système de transport, le STIF est en charge des acquisitions foncières liées au système de transport, le Conseil Général de la Seine Saint-Denis assure la maîtrise d'ouvrage des aménagements de voirie sur la plupart du tracé et a été désigné comme coordinateur des maîtres d'ouvrage. Plaine Commune par l'intermédiaire de la SEM Plaine Commune Développement et l'EPA Plaine de France sont respectivement maîtres d'ouvrage des aménagements de voirie à Saint-Denis Porte de Paris et à Villetaneuse, dans le cadre du projet Universitaire Urbain.

## **Tram'Y ou T8 : un projet de requalification urbaine**

Le tramway T8 Saint-Denis/Epinay-sur-Seine/Villetaneuse s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable de la Région Ile-de-France. L'objectif de cette politique inscrit au plan de déplacements urbains d'Ile-de-France et dans le plan local de déplacement de Plaine Commune, vise à diminuer la circulation automobile au profit des transports collectifs et des circulations douces (marche, roller et vélo).

Le tramway T8 constitue un levier de développement considérable pour le territoire, engagé dans une dynamique de renouvellement urbain tournée vers la qualité et le développement durable.

Il garantira un service de transport rapide et régulier et favorisera l'accès de tous aux lieux de vie, aux pôles d'enseignement ainsi qu'aux bassins d'emplois de Plaine Commune.

Son arrivée est aussi l'occasion d'aménager des promenades piétonnes et cyclables sur une grande partie de l'itinéraire.

De véritables espaces publics, sous la forme de places, squares ou parvis seront créés.

Il offre aussi l'occasion de réaliser un véritable projet urbain autour de la gare multimodale (tangentielle / tramway) avec de nouveaux logements et de nouveaux équipements

universitaires (gymnase, maison de l'innovation et de l'entrepreneuriat).

Des parcs et jardins seront réalisés et plus de 1200 arbres seront plantés.



### Le projet en quelques chiffres

- 8,46 km de tracé,
- 17 stations,
- un tramway toutes les 3 minutes sur le tronçon commun et toutes les 6 minutes sur chaque branche aux heures de pointe,
- des correspondances facilitées avec la ligne 13 du métro, les RER C et D, la ligne de tramway T1, la future tangentielle Nord, Transilien SNCF ainsi que plusieurs lignes d'autobus.

Le projet « Tram' Y » ou T8 est inscrit aux Contrats de Plan et de Projets Etat- Région Ile de France, 2000 – 2006 et 2007 – 2013.

### Les différentes étapes du projet

- Mi-décembre 2010 : début des travaux préparatoires et concessionnaires à Saint-Denis
- De début 2011 à fin 2013 : travaux d'aménagements urbains et de plateforme du tramway à Saint-Denis, Epinay-sur-Seine et Villetaneuse (Pôle Universitaire Urbain)
- De mi-2011 à mi-2013 : travaux du site de maintenance et de remisage à Villetaneuse
- Mi-2012 : début des travaux préparatoires et concessionnaires rues Debussy (Epinay) et Division Leclerc (Villetaneuse)
- Fin 2013 : fin des travaux d'aménagements urbains et de plateforme sur tout le tracé et arrivée des premières rames
- De début 2014 à mi-2014 : essais, formation des exploitants et marche à blanc.



[www.tram-y.fr](http://www.tram-y.fr)

### Contacts Presse

Etat : Christophe Bourdeau [Christophe.bourdeau@ile-de-france.pref.gouv.fr](mailto:Christophe.bourdeau@ile-de-france.pref.gouv.fr) 01 44 42 61 06

Région Ile-de-France : Ghislaine Collinet [Ghislaine.collinet@iledefrance.fr](mailto:Ghislaine.collinet@iledefrance.fr) 01 53 85 66 66

STIF : Sébastien Mabilles [sebastien.mabilles@stif.info](mailto:sebastien.mabilles@stif.info) 01 47 53 28 42

Conseil général de la Seine-Saint-Denis : Nadjat Boubekeur [nboubekeur@cg93.fr](mailto:nboubekeur@cg93.fr) 01 43 93 93 62

Plaine Commune : Mélina Cohe-Setton [melina.cohen-setton@plainecommune.com.fr](mailto:melina.cohen-setton@plainecommune.com.fr) 01 55 93 57 80

EPA Plaine de France : Jacqueline Sandt [j.sandt@plainedefrance.fr](mailto:j.sandt@plainedefrance.fr) 01 49 98 16 78

RATP : Anne Prigent [anne.prigent@ratp.fr](mailto:anne.prigent@ratp.fr) 01 58 78 37 37